

 printemps 2023



Séjours
vacances

4-5 ans • 6-11 ans • 12-14 ans • familles

PRÉINSCRIPTIONS
AUX SÉJOURS PRINTEMPS 2023
DU 30 JANVIER AU 8 FÉVRIER 2023



PRÉINSCRIPTION SUR VITRY94.FR

OU AU SECTEUR SÉJOURS ET INITIATIVES DES ÉCOLES
À L'HÔTEL DE VILLE



vitry-sur-seine



Informations aux parents

Suite à l'évolution de la situation sanitaire, la municipalité souhaite maintenir les départs en séjours de vacances.

Le séjour se fera dans le respect du protocole sanitaire en vigueur incluant :

- L'application des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale.
- Le nettoyage approfondi des locaux.
- Le respect des mesures en vigueur, pour le transport et la restauration.
- Une personne chargée du suivi sanitaire désignée référente covid 19.
- La mise à disposition de gel hydroalcoolique.
- Des activités et des effectifs adaptés.
- La prise de température par les parents avant le départ. En cas de symptômes ou de fièvre (dès 38°C), la personne ne doit pas prendre le départ.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 avant le départ, la collectivité devra en être informée et le départ se fera sur présentation d'un certificat médical autorisant le séjour.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 d'un enfant en séjour, les parents seront immédiatement avertis et devront venir le chercher. Son départ sera organisé de façon à éviter toute proximité avec les autres mineurs. L'enfant ne pourra alors être accepté sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de poursuivre le séjour.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 d'un membre du personnel (animateur, agent d'entretien,...) pendant le séjour, ce dernier sera placé en isolement immédiat en attente d'un avis médical. Le retour sur place ne pourra se faire que sur présentation d'un certificat médical.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 après le séjour, le secteur Séjours et Initiatives des Écoles devra en être informé dans les plus brefs délais, afin de prendre les mesures nécessaires.

Pour plus d'informations, veuillez vous rapprocher du Secteur Séjours et Initiatives des Écoles, par téléphone au **01 46 82 81 49** ou **01 46 82 80 24**, par mail : **vacances@mairie-vitry94.fr** ou sur place à l'hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée, (uniquement sur rdv).

Tannerre en Puisaye

Les petits aventuriers de la nature



Le centre est une propriété de la ville de Vitry-sur-Seine, proche d'Auxerre et du Château de Saint-Fargeau. Ce séjour offre aux enfants la possibilité d'un premier départ pour découvrir la nature à proximité de la région parisienne.



HÉBERGEMENT

- 3 maisons de couleurs différentes pour faciliter l'orientation
- Chambres de 2 à 6 lits
- Grandes salles de bains avec jeux d'eau
- Salles d'activités

TRANSPORT

- Car jusqu'au centre

ACTIVITÉS

POUR LES 4/5 ANS

- Jardin potager
- Construction de cabane en forêt
- Découverte des animaux
- Initiation au développement durable
- Ludothèques
- Land art (réalisation artistique avec la nature)

POUR LES 6/8 ANS

- Séances d'équitation (jeux équestres, voltige, poney-games, balade en pleine nature, etc.)
- Activités sportives
- Grands jeux
- Activités de loisirs créatifs
- Veillées

POUR LES 4/5 ANS

Du 23 au 29 avril
7 jours (6 places)

POUR LES 6/8 ANS

Du 23 au 29 avril
7 jours (6 places)

Tarif 3

(voir tableau dans « Démarches administratives » sur vitry94.fr)

Adresse : Centre de vacances de la Ville de Vitry-sur-Seine • 89 350 TANNERRE-EN-PUISAYE • 03.86.45.44.60

Secteur Séjours et Initiatives des Écoles,
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
01 46 82 81 49 ou **01 46 82 80 24**
vacances@mairie-vitry94.fr
Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Excideuil

Multi-Activités



Le centre est une belle propriété qui s'étend sur 14 hectares de bois et de clairières à proximité du village d'Excideuil en Dordogne. Durant ce séjour, les enfants pourront découvrir de nouvelles activités ! Ils deviendront notamment de véritables petits grimpeurs.



HÉBERGEMENT

- 3 bâtiments
- Chambres de 4 lits
- Grande salle de restauration
- 2 grandes salles d'activités
- Piscine et infrastructures sportives (football, basket...) sur le centre
- Plateforme dans les arbres

TRANSPORT

- Car jusqu'au centre

ACTIVITÉS

- Un parcours au milieu des plateformes suspendues dans les arbres du centre d'Excideuil
- Escalade
- Jeux en forêt
- Visite du village d'Excideuil

POUR LES 6/11 ANS

Du 23 au 29 avril
7 jours (12 places)

Tarif 3

(voir tableau dans « Démarches administratives » sur vitry94.fr)

Adresse : Centre de vacances de la ville de Gentilly • « Les roches enchantées » • 24 160 EXCIDEUIL • 05.53.62.42.87 • <http://excideuil.vvl.org>

Secteur Séjours et Initiatives des Écoles,
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24
vacances@mairie-vitry94.fr
Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Irlande - séjour linguistique



Dans le comté du Mayo à l'Ouest de l'Irlande, Lakeland House est une grande maison familiale qui accueille les groupes depuis 15 ans (rénovée en 2018), au pied d'un des plus grands lacs du Connemara.



Hervé Thoret

HÉBERGEMENT

- Chambres de 2 et 6 lits avec sanitaire
- Une salle à manger
- Une salle de cinéma
- Une salle de repos
- De grandes salles d'activités

TRANSPORT

- Avion + transports car

ACTIVITÉS

- Cours d'anglais (test d'évaluation en début de séjour et diplôme en fin de séjour), dispensé par des professeurs irlandais titulaires du TOEFL (grammaire, jeux de rôle, lecture)
- Cours de tin-whistle (flûte irlandaise)
- Initiation aux sports irlandais
- Initiation aux danses irlandaises

ET AUSSI

- Excursion à Galway (demi-journée)
- Excursion dans le Connemara (journée)
- Sports et jeux collectifs
- Randonnées

POUR LES 12/14 ANS

Du 22 au 29 avril
8 jours (12 places)

Tarif 1
(voir tableau dans
« Démarches administratives »
sur vitry94.fr)

FORMALITÉS OBLIGATOIRES

cf. page formalités administratives à l'étranger

De nationalité française ou d'un pays de l'Union Européenne :

CNI ou passeport en cours de validité

De nationalité hors Union Européenne :

- Un passeport au nom du jeune en cours de validité
- Ce passeport doit être valable au moins 3 mois après la date de retour
- Un document de circulation pour étranger mineur (DCEM)
- Les ressortissants hors U.E dépendent d'accords différents et peuvent être soumis à une obligation de Visa. Dans tous les cas se renseigner auprès de l'ambassade d'Irlande.

Pour tous :

- Autorisation de sortie de territoire
- La carte européenne d'assurance maladie (à demander auprès de votre centre de sécurité sociale dès les préinscriptions : durée de validité de 2 ans)

À noter

Tous ces documents seront à fournir à la confirmation du séjour.

Secteur Séjours et Initiatives des Écoles,
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24
vacances@mairie-vitry94.fr
Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

LA CROIX-VALMER

« Un petit coin de paradis »

SÉJOUR INTERGÉNÉRATIONNEL


Le centre est une propriété de la ville de Vitry-sur-Seine, implanté près de Saint-Tropez. Il surplombe la mer au milieu d'un parc arboré magnifique. La propriété bénéficie d'un accès direct à la mer. Un sentier côtier permet de rejoindre la plage de sable fin de Cavalaire.



HÉBERGEMENT (2 BÂTIMENTS)

- Chambre de 2 à 3 personnes équipée de douche et WC à proximité
- Chambre de 4 à 6 personnes équipée de douche, WC, d'un mini-réfrigérateur
- Lits simples dans toutes les chambres
- 2 salles d'activités, dont une avec vue sur mer
- Salle à manger et terrasse avec vue sur mer dans le bâtiment principal
- Terrain de pétanque

PRESTATIONS INCLUSES

- Hébergement en maison familiale
- Pension complète (3 repas par jour)
- Petits déjeuners servis sous forme de buffet
- Déjeuners et dîners **servis à table à heure fixe** sous forme d'une entrée d'un plat unique, d'un dessert (1 verre de vin/ adulte, inclus aux repas, les boissons de types soda sont en supplément)
- Accès au club enfant de 4 à 11 ans (les conditions peuvent être modifiées selon le protocole sanitaire)
- Animations adultes et enfants

- Activités proposées sur le centre : kayak, sortie pédestre, soirée à thèmes, excursion dans la région proposée chaque semaine, pétanque, ping-pong, jeux etc...
- Draps
- Prêt de lit bébé avec draps

PRESTATIONS NON INCLUSES

- Le transport
- L'assurance individuelle
- Les excursions et activités supplémentaires de votre choix
- Les repas pour les enfants de moins de deux ans.

TRANSPORT (NON INCLUS)

- En voiture : environ 876,5 km (autoroute A6- A57), parking gratuit et fermé sur le centre
- En train : gare SNCF la plus proche : TOULON puis navette* jusqu'au centre-ville
- En avion : aéroport le plus proche : HYERES puis navette* jusqu'au centre-ville

*Navette Zou (payante) (renseignement au 0809400013 ou <http://www.zou.maregionsud.fr>)
L'équipe du centre pourra venir vous récupérer à la descente de la navette au centre-ville de la Croix-Valmer, veuillez prendre contact avec le centre au minimum 48 heures avant votre arrivée pour communiquer votre horaire d'arrivée sur le centre. Service offert sous réserve des horaires.

FORMALITÉS

- Caution de 80 euros (chèque/espèces)
- Etat des lieux (arrivée/départ)
- Chambre disponible à partir de 18h le samedi 29/04
- Chambre à libérer à 10h au plus tard le samedi 06/05

SÉJOUR FAMILLES

Du 29 avril au 6 mai
(8 jours / 7 nuits)
10 familles

Tarif Familles basse saison

(voir tableau dans
« Démarches administratives » sur
vitry94.fr)

Adresse : Maison familiale de Vitry-sur-Seine « La Bouillabaisse » • 383, Allée de la Bouillabaisse • 83 420 LA CROIX VALMER
04 94 79 60 71 • <http://lacroixvalmer.vvl.org> • Mail : lacroixvalmer@vvl.org

Secteur Séjours et Initiatives des Écoles,
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

01 46 82 81 49 ou **01 46 82 80 24**

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

LA CROIX-VALMER

« Un petit coin de paradis »

ÉTÉ


Le centre est une propriété de la ville de Vitry-sur-Seine, implanté près de Saint-Tropez. Il surplombe la mer au milieu d'un parc arboré magnifique. La propriété bénéficie d'un accès direct à la mer. Un sentier côtier permet de rejoindre la plage de sable fin de Cavalaire.



HÉBERGEMENT (2 BÂTIMENTS)

- Chambre de 2 à 3 personnes équipées de douche WC d'un mini-réfrigérateur
- Chambres de 3 à 6 personnes équipées de douche, WC et d'un mini-réfrigérateur
- Lits simples dans toutes les chambres
- 2 salles d'activités, dont une avec vue sur mer
- Salle à manger et terrasse avec vue sur mer dans le bâtiment principal
- Terrain de pétanque sur le centre

PRESTATIONS INCLUSES

- L'hébergement en maison familiale
- La pension complète (trois repas par jour)
- Petits déjeuners servis sous forme de buffet
- Déjeuners et dîners servis à table à heure fixe sous forme d'une entrée, d'un plat unique, d'un dessert (1 verre de vin/ adulte, inclus aux repas, les boissons de types soda sont en supplément)
- Accès au club enfant de 4 à 11 ans (les conditions d'accès peuvent être modifiées selon le protocole sanitaire)
- Animations adultes et enfants

- Activités proposées sur le centre : activités nautiques, kayak, sortie pédestre, soirée à thèmes, excursion dans la région proposée chaque semaine, pétanque, ping-pong, jeux etc...
- Les draps
- Le prêt de lit bébé avec draps (sur demande au moment de l'inscription)

PRESTATIONS NON INCLUSES

- Le transport
- L'assurance individuelle
- Les excursions et activités supplémentaires de votre choix
- Les repas pour les enfants de moins de deux ans

TRANSPORT (NON INCLUS)

- En voiture : environ 876,5 km (autoroute A6- A57), parking gratuit et fermé sur le centre
- En train : gare SNCF la plus proche: TOULON puis car* jusqu'au centre-ville, *Navette Zou (payante) (renseignement au 0809400013 ou <https://www.zou.maregionsud.fr/>)

L'équipe du centre pourra venir vous récupérer à la descente de la navette au centre-ville de la Croix-Valmer, veuillez prendre contact avec le centre au minimum 48 heures avant votre arrivée pour communiquer votre horaire d'arrivée sur le centre ainsi que votre horaire de départ du centre. Service offert sous réserve des horaires.

FORMALITÉS

- La caution de 80 euros (prévoir chèque/ espèces)
- Etat des lieux (arrivée/départ)
- Chambre disponible à partir de 18h30 le samedi d'arrivée
- Chambre à libérer à 10h au plus tard le samedi du départ

SÉJOUR FAMILLES

Du 08/07 au 22/07 (14 jours)

10 familles

Du 22/07 au 05/08 (14 jours)

15 familles

Du 05/08 au 19/08 (14 jours)

16 familles

Du 19/08 au 02/09 (14 jours)

12 familles

Rappel : début des préinscriptions pour les séjours familles Été 2023 à la Croix-Valmer à partir du 30 janvier 2023

Tarif Familles

(voir tableau dans « Démarches administratives » sur vitry94.fr)

Adresse : Maison familiale de Vitry-sur-Seine « La Bouillabaisse » • 383, Allée de la Bouillabaisse • 83 420 LA CROIX VALMER
04 94 79 60 71 • <http://lacroixvalmer.vvl.org> • Mail : lacroixvalmer@vvl.org

Secteur Séjours et Initiatives des Écoles,
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Démarches administratives

COMMENT S'INSCRIRE ?

Réserver son séjour se fait en deux temps. Une préinscription puis une confirmation auprès du Secteur Séjours et Initiatives des Écoles.

PRÉINSCRIPTIONS

Préinscriptions pour les séjours printemps 2023 :

Du 30 janvier au 08 février 2023

Préinscriptions pour le séjour famille à la Croix-Valmer été 2023 :

À partir du 30 janvier 2023

Pour les séjours 4-14 ans et familles :

1 Se rendre sur le site de la ville : VITRY94.FR

2 Aller dans l'onglet SERVICES

3 Puis cliquer sur VACANCES

4 Cliquer sur la saison souhaitée (printemps ou été 2023)

5 Cliquer sur le bouton PREINSCRI-VEZ-VOUS

6 Compléter le formulaire

7 Valider pour l'envoi du questionnaire

Ou prendre rendez-vous au Secteur Séjours et Initiatives des Écoles en contactant le 01.46.82.81.49 ou 01.46.82.80.24

En cas de difficulté, contacter le Secteur.

CONFIRMATION

Pour les demandes de séjours printemps faites **du 30 janvier au 08 février 2023** et validées par le Service des Affaires Familiales, une proposition de séjour est adressée par mail ou courrier **à partir du 13 février 2023.**

Pour les demandes en maison familiale été à La Croix-Valmer, les placements débute-ront début mars.

Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle, nous demandons aux familles d'être réactives au vu des délais impartis. La confirmation est à retourner signée au Secteur Séjours et Initiatives des Écoles.

■ **Sans réponse de votre part dans le délai prévu sur le courrier de confirmation, la demande de séjour est annulée.**

■ **Toute demande transmise hors délai sera mise sur liste d'attente.**

■ Pour les dossiers en liste d'attente, les propositions de séjour peuvent s'effectuer jusqu'à 8 jours avant le départ en fonction des places disponibles.

■ **Les dates des séjours sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées.**

CONSTITUTION DU DOSSIER

Vous recevrez également avec votre confirmation le dossier complet d'inscription :

■ Fiche sanitaire à compléter et documents à fournir (attestation sécurité sociale, carnet vaccinations, test aisance aquatique, etc.)

■ Concernant les réunions d'informations, au vu des mesures gouvernementales, le secteur Séjours et Initiatives des Écoles reviendra vers vous ultérieurement

■ Horaires et lieux du départ et du retour pour votre (vos) enfant(s).

À NOTER

■ **Tout dossier incomplet sera refusé.**

■ Tous les dossiers sont transmis au Service des Affaires Familiales pour validation.

DÉROULEMENT DU SÉJOUR

PRÉPARER LE VOYAGE

■ Le trousseau est fourni à titre indicatif. Chaque vêtement **doit être cousu d'une étiquette aux nom et prénom de votre enfant.**

■ Un exemplaire complété de cette fiche de trousseau sera à placer dans la valise.

■ **Un seul bagage** (si possible à roulette) par enfant avec un petit sac à dos pour le voyage et activités.

■ Il est recommandé de ne laisser aux enfants **aucun objet de valeur** (bijoux, montres, appareils photos, mp3, portables...) pour le séjour. Voir rubrique Assurances.

PENDANT LE SÉJOUR

Jours de départ et de retour

Pour les séjours 4-14 ans :

La présence d'un responsable légal est obligatoire. À son retour, votre enfant ne sera en aucun cas confié à un mineur (même frère ou sœur). En cas d'impossibilité de déplacement, il ne sera confié à un adulte que si **une décharge de responsabilité est remplie préalablement au secteur Séjours et Initiatives des Écoles.**

Vous pourrez avoir des informations sur les séjours en contactant :

■ **Le secteur Séjours et Initiatives des Écoles au 01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24.**

■ **L'hôtel de ville** uniquement en cas d'urgence

7 j/ 7 et 24h/ 24 au 01 46 82 80 00.

■ Pour certains centres, des sites Inter-

net sont actualisés régulièrement :

www.vvl.org rubrique « Centres » ou www.ondonnedesnouvelles.com

En cas de nécessité, vous serez immédiatement contactés par le.la directeur-trice du séjour ou par le secteur Séjours et Initiatives des Écoles

Écrire

Il est recommandé d'écrire à votre enfant pendant son séjour.

ASSURANCE

■ Une assurance couvre l'ensemble des risques corporels de vos enfants pour les séjours organisés par VWL.

■ Une assurance couvre également la perte et le vol des objets personnels.

Cependant, la déclaration doit être effectuée par écrit au secteur Séjours et Initiatives des Écoles dans les 48 heures qui suivent le retour.

Le remboursement s'effectue uniquement sur facture (la franchise est de 150 €, valeur maximale de 600 €).

APRÈS LE SÉJOUR

Votre avis nous intéresse

Dans le souci de proposer des séjours de qualité, nous attendons vos suggestions ou observations qui nous aideront à améliorer vos prochaines vacances.

À NOTER

Handicap

La Ville attache une importance particulière quant au droit aux vacances des enfants en situation de handicap. À cette occasion, une assistante de vie peut être proposée afin de faciliter le départ. Pour toute question, se renseigner auprès du secteur Séjours et Initiatives des Écoles.

Restauration

Dans le cadre des séjours organisés, **la ville veille à la bonne application de la charte de la restauration et des principes de laïcité** qui précisent les valeurs éducatives partagées permettant de faire du temps du repas un moment de convivialité, de respect des équilibres nutritionnels, d'apprentissage, de relations sociales, d'autonomie et de détente.

Démarches administratives

SÉJOURS À L'ÉTRANGER

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Attention au délai de 8 à 9 semaines pour obtenir une carte d'identité ou un passeport

Pour les enfants de nationalité française :

■ Soit une carte d'identité ou un passeport en cours de validité.

Pour les enfants de nationalité hors Union Européenne (U.E):

■ **Passeport au nom de l'enfant en cours de validité (valable au moins 3 mois après le retour) avec :**

■ Un document de circulation pour étranger mineur (DCEM)

■ Les ressortissants hors U.E dépendent d'accords différents et peuvent être soumis à une obligation de **Visa**.

■ **Dans tous les cas, la famille doit se renseigner auprès de l'ambassade du pays de destination.**

Pour tous

- L'autorisation de sortie de territoire
 - Original du document CERFA signé par une personne ayant l'autorité parentale
 - Avec la copie d'un justificatif d'identité de la personne ayant signé le CERFA
- La carte européenne d'assurance maladie de la sécurité sociale

Attention :

■ **Tous ces documents sont à fournir au moment de la confirmation du séjour.**

■ **La Couverture Médicale Universelle (CMU) n'est pas prise en charge hors du territoire français**

FACTURATION

LE PAIEMENT

Il s'effectuera en trois fois

■ **40 % de la facture globale à payer lors de l'inscription** non remboursable en cas d'annulation sauf cas de « force majeure » (cf. Articles 1217 et 1218 du Code Civil)

■ **30 % à payer avant le départ**

■ **30 % à payer pendant le séjour**

En cas d'annulation

Toute annulation sans motif majeur donnera lieu au versement par la famille de :

■ **40 %** du montant du séjour si l'annulation intervient un mois et demi avant le départ ;

■ **70 %** du montant du séjour si l'annulation intervient un mois avant le départ ;

■ **80 %** du montant du séjour si l'annulation intervient quinze jours avant le départ ;

■ **90 %** du montant du séjour si l'annulation intervient une semaine avant le départ ;

Monsieur le Maire ou son représentant est seul habilité à apprécier les cas de

force majeure donnant lieu à un éventuel remboursement.

À SAVOIR

La liste des documents à fournir pour le calcul du quotient familial est disponible au Service des Affaires Familiales (uniquement sur rendez-vous) ou sur le site Internet de la ville : www.vitry94.fr

UTILES

Pour toutes informations complémentaires, contacter le Service des Affaires Familiales : 01 46 82 84 14.

LES AIDES

La ville

■ Aucune famille ne paie le coût réel du séjour. Le montant pris en charge par la ville est calculé en fonction des ressources des familles. **Avant toute inscription, il convient de contacter le Service des Affaires Familiales afin de procéder au calcul du quotient familial (uniquement sur rendez-vous).**

La Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) attribue une aide financière aux vacances uniquement pour les séjours de printemps et d'été.

TARIFS JOURNALIERS (PENSION COMPLÈTE)

donnés à titre indicatif et déterminés en fonction du quotient familial

Enfants, pré-ados, jeunes		
Quotient Familial	Tarif 1 (Préadolescents : séjours spécifiques et linguistiques)	Tarif 3 (Primaires, maternelles séjours printemps été)
1 à 136	18,92 €	20,47 €
137 à 196	21,88 €	23,58 €
197 à 256	23,70 €	25,51 €
257 à 299	24,89 €	26,72 €
300 à 342	25,32 €	27,41 €
343 à 402	26,70 €	28,75 €
403 à 467	28,90 €	30,93 €
468 à 534	31,99 €	34,43 €
535 à 599	36,85 €	39,76 €
600 à 662	40,10 €	43,00 €
663 à 725	43,67 €	46,45 €
726 à 803	47,35 €	50,61 €
803 à 2000	51,41 €	54,83 €
+ de 2000	55,77 €	59,49 €

Basse saison (printemps)		
Quotient Familial	Tarif 1 10 ans et +	Tarif 2 de 2 à 9 ans
1 à 335	21,28 €	15,90 €
336 à 503	26,85 €	19,28 €
504 à 672	28,55 €	22,91 €
673 à 2000	32,66 €	27,13 €
+ de 2000	37,23 €	30,92 €

Haute saison (été)		
Quotient Familial	Tarif 1 10 ans et +	Tarif 2 de 2 à 9 ans
1 à 335	27,40 €	19,88 €
336 à 503	31,69 €	24,14 €
504 à 672	36,43 €	28,62 €
673 à 2000	41,61 €	33,88 €
+ de 2000	47,43 €	38,62 €